

A l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité qui a lieu du 16 au 22 septembre 2012, le Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales souhaite s'impliquer auprès des écoles dans le cadre de son Plan Climat - Energie Territorial. Un appel à écoles volontaires a été lancé et c'est votre école qui a été retenue !

Concours de la classe la plus éco-mobile

Le SCoT vous invite à participer à un Jeu - Concours pour récompenser parmi les classes de votre école, celle qui aura été la plus éco-mobile à l'issue de la semaine, c'est-à-dire celle, dont les enfants utilisent le moins la voiture pour se rendre à l'école et rentrer à la maison.

Règle du Jeu

Un nombre de points est attribué à chaque enfant, chaque demi-journée en fonction de son mode de déplacement et des efforts qu'il fait pour changer ses habitudes de mobilité. Le décompte de points se fait de la façon suivante :

- L'enfant qui vient à l'école à pied ou en vélo marque 5 points.
- L'enfant qui est conduit à l'école en bus ou en co-voiturage avec une autre famille marque 3 points.
- L'enfant qui va à l'école en voiture sans faire de co-voiturage ne marque aucun point.

Un bonus de 5 points est attribué lorsqu'une voiture de moins est utilisée dans le déplacement de la classe.

*Exemple : Nicolas, Yvette et Jean sont dans la même classe. Lundi matin, Nicolas se rend à l'école en bus, tandis qu'Yvette et Jean se rendent en voiture avec leurs parents respectifs. Le soir, les enfants rentrent chez eux de la même façon. Ils marquent pour la classe : $(3 + 0 + 0) * 2 = 6$ points.*

Le mardi, Nicolas prend toujours le bus, mais les parents d'Yvette et de Jean se sont arrangés pour prendre qu'une seule voiture pour emmener leurs enfants à l'école le matin, ils ont donc droit au bonus. Par contre le soir, les parents récupèrent leurs enfants comme d'habitude, avec 2 voitures distinctes. Le score du mardi est donc : $(3 + 3 + 3 + 5) + (3 + 0 + 0) = 17$ points.

Le décompte des points commence le lundi matin et

s'achève jeudi midi ; le déplacement des enfants du jeudi soir et du vendredi ne comptant pas dans le score final.

Pour ne pas privilégier les classes qui sont les plus nombreuses, une moyenne par nombre d'enfants est calculée à la fin de la semaine.

Exemple : Supposons que la classe de Mme Vélo comprenne 30 enfants et qu'à la fin de la semaine, elle comptabilise 720 points. Pour comparer les classes entre elles, le score final sera donc rapporté à $720 / 30 = 24$ points.

C'est le professeur de la classe qui compte les points et qui devra transmettre par mail avant jeudi 14h à jacques.grondahl@scot-vosges-centrales.fr, le décompte quotidien des points, le nombre de bonus attribué par jour, et le prénom de chaque enfant de sa classe. Passé ce délai, la classe sera disqualifiée.

Qu'est-ce qu'on gagne ?

Outre la conscience de faire un geste pour notre environnement lorsqu'on opte pour un autre mode de déplacement que la voiture, des T-Shirts, des lampes dynamo offerts par la Fédération du BTP, des places de Cinéma offerts par Cinés Palace et des Images de l'Imagerie d'Épinal sont en jeux... et pour qu'il n'y ait pas de perdants, une surprise pour tous est attendue à la fin de la Semaine de la Mobilité.

Plus d'informations : www.SCoT-Vosges-Centrales.fr ou 03 29 32 47 96

Cette action est financée dans le cadre du Plan Climat - Energie Territorial du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales.